

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ de Villeroy, dûment convoquée et tenue le 13 janvier 2020, à 19 h 00, à l'École Centrale située au 378, rue Principale, Villeroy.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Éric Chartier, maire
M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1
M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2
Mme Danielle Vachon, conseillère siège n° 3
Mme Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4
Mme Mélanie Faucher, conseillère siège n° 5
M. Maxime Bédard, conseiller siège n° 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Chartier, maire.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MINUTE DE SILENCE

MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Éric Chartier informe les citoyens présents que la séance du conseil sera enregistrée.

20-01-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 13 JANVIER 2020 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Minute de silence
 - 1.2 Mot de bienvenue et constat du quorum
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019
 - 3.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 décembre 2019 (budget)
 - 3.3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 décembre 2019
 - 3.4. Suivi aux procès-verbaux précédents
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance :

 - **Ministère du Transport** : Confirmation de la résolution d'appui à la MRC du Haut St-François pour la création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.

- **Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable** : Remerciement pour la participation financière au spectacle du 2 octobre 2019 (achat d'un billet).
- **Ministère de l'Environnement** : Confirmation du versement d'une aide financière de 3 753.78 \$ du Fonds vert (redevances à l'élimination des matières résiduelles)
- **Mutuelle des Municipalités du Québec** : Versement d'une ristourne de 1 442\$ suite à la fin de l'exercice financier 2018.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

- 5.1. Dépôt – Rapport des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
- 5.2. Présentation et adoption des comptes à payer – décembre 2019
- 5.3. Présentation et adoption des comptes à payer – janvier 2020
- 5.4. Avis de motion concernant la modification du règlement décrétant le taux de taxes pour l'année 2020
- 5.5. Dépôt de la liste des contrats devant être publiée par la Municipalité
- 5.6. Renouvellement aux adhésions annuelles
- 5.7. Donations annuelles
- 5.8. Don pour la Marche de l'Espoir
- 5.9. Centre de prévention suicide – activité-bénéfice
- 5.10. Appui aux journées de la persévérance scolaire
- 5.11. Vente pour défaut de paiement de taxes
- 5.12. Aide financière : Emploi Été Canada
- 5.13. Formation de l'ADMQ pour la directrice générale par intérim
- 5.14. Formation de la COMBEQ – 11 février 2020
- 5.15. Programme de soutien à la Coopération intermunicipale – Demande d'aide financière – Nouvelle entente intermunicipale en services d'ingénierie

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Entériner les travaux de rénovation pour le garage municipal
- 7.2 Entériner les travaux en électricité pour le garage municipal

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Entériner les travaux de nettoyage et cirage du plancher du Chalet des loisirs

11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

20-01-002

3.1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 2 décembre 2019 ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 2 décembre 2019 tel que présenté.

Adoptée.

20-01-003 3.2 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019 (BUDGET)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 9 décembre 2019 qui portait sur le budget ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 9 décembre 2019 portant sur le budget tel que présenté.

Adoptée.

20-01-004 3.3 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 9 décembre 2019 ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 9 décembre 2019 tel que présenté.

Adoptée.

3.4 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale par intérim présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

- **Ministère du Transport** : Confirmation de la résolution d'appui à la MRC du Haut St-François pour la création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.

- **Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable :** Remerciement pour la participation financière au spectacle du 2 octobre 2019 (achat d'un billet).
- **Ministère de l'Environnement :** Confirmation du versement d'une aide financière de 3 753.78 \$ du Fonds vert (redevances à l'élimination des matières résiduelles)
- **Mutuelle des Municipalités du Québec :** Versement d'une ristourne de 1 442\$ suite à la fin de l'exercice financier 2018.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

La directrice générale par intérim dépose à la table du Conseil le rapport des engagements de crédits autorisés par les fonctionnaires.

<u>Dépenses</u>	<u>49 299.95 \$</u>
Rémunération des élus	1 989.87 \$
Rémunération régulière	6 131.23 \$
Factures déjà payées	41 178.85 \$

20-01-005 5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER – DÉCEMBRE 2019

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des engagements de crédits pour le mois de décembre 2019, pour un montant total de 325 436.97 \$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 276 137.02 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR DÉC. 2019 : 325 436.97 \$
 Dépenses autorisées par délégation de pouvoir : 49 299.95 \$
 Factures à payer : 276 137.02 \$

Je, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

 Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

Adoptée.

20-01-006 5.3 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2020

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER un premier rapport des engagements de crédits pour le mois de janvier 2020, pour un montant total de 63 586.95\$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 63 586.95 \$

Je, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

Adoptée.

5.4 AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2020

Le conseiller Yvan Paquet donne un avis de motion pour le projet de règlement modifiant le règlement 19-CM-194 « Décrétant le taux de taxes pour l'année 2020 ». Le règlement sera adopté à une séance ultérieure du conseil municipal.

5.5 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DEVANT ÊTRE PUBLIÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT les dispositions abrogées et la nouvelle règle édictée dans le Projet de loi 122 à propos de la publication de la liste des contrats, la directrice générale par intérim informe le conseil municipal de l'obligation de publier sur le site internet de la municipalité au plus tard le 31 janvier 2020, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent (dans le cas présent, l'exercice 2019), lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$.

20-01-007 5.6 RENOUVELLEMENT AUX ADHÉSIONS ANNUELLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite être membre des organisations suivantes, en payant les frais d'inscription annuels :

- Fédération Québécoise des Municipalités : 970.46 \$
- Association des Directeurs Municipaux du QC : 477.00 \$
- Jocelyne et Christian Houle (services de récupération des chiens et des chats) : 420.00 \$
- Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec : 380.00 \$

Pour un montant total de 2 247.46 \$ plus taxes si applicables ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER ET DE PAYER les cotisations précitées pour un montant total de 2 247.46 \$ plus taxes si applicables.

Adoptée.

20-01-008 5.7 DONATIONS ANNUELLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy souhaite offrir une aide ponctuelle aux organismes suivants :

- Les Loisirs Festigrouille Inc. : 3 000.00 \$
- La maison du CLDI de l'Érable : 100.00 \$
- Partenaires 12-18 Érable : 982.55 \$

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER ET DE PAYER les demandes de participations financières précitées pour un montant total de 4 082.55 \$.

Adoptée.

5.8 DON POUR LA MARCHÉ DE L'ESPOIR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande pour soutenir financièrement la Société Canadienne de la Sclérose en plaque via la Marche de l'Espoir ;

La Municipalité décide de ne pas soutenir financièrement cet événement.

5.9 CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE – ACTIVITÉ-BÉNÉFICE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande pour participer à la 22^e activité-bénéfice du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable qui aura lieu le 6 février prochain ;

La Municipalité décide de ne pas retenir l'invitation et de ne pas y participer.

20-01-009 5.10 APPUI AUX JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes et moins jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification ;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique ;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes et moins jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE DÉCLARER que la municipalité de Villeroy appuie les Journées de la persévérance scolaire 2020 par cette résolution.

Adoptée.

20-01-010 5.11 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires ont un solde dû pour les taxes ;

CONSIDÉRANT QU'un premier avis écrit a été transmis aux propriétaires concernés au début du mois de décembre 2019 ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à transmettre par courrier recommandé un dernier avis aux propriétaires ayant des taxes dues.

Adoptée.

20-01-011 5.12 AIDE FINANCIÈRE : EMPLOI ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE le programme « Emploi Été Canada » permet l'embauche d'étudiant(e) pour la période estivale et que ce programme couvre 50 % des frais salariaux ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a un surplus de travail en période estivale ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, a complété et déposé une demande d'aide financière

au nom de la Municipalité de Villeroy dans le cadre du programme « Emploi Été Canada ».

Adoptée.

20-01-012 5.13 FORMATION DE L'ADMQ POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim souhaite poursuivre le programme de formation en ligne offert par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'elle souhaite participer au cours # 4 portant sur la préparation et la rédaction de documents, au coût de 390.00 \$ plus taxes si applicables ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER l'inscription de la directrice générale par intérim à cette formation et DE PAYER les frais d'inscription de 390.00\$ plus taxes si applicables.

Adoptée.

20-01-013 5.14 FORMATION DE LA COMBEQ – 11 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim souhaite participer à une formation offerte par la COMBEQ le 11 février prochain ;

CONSIDÉRANT QUE cette formation porte sur l'émission des permis, certificats et attestations et qu'elle est offerte au coût de 304.85 \$ plus taxes si applicables ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale par intérim à la formation du 11 février prochain offerte par la COMBEQ et DE PAYER les frais d'inscriptions ainsi que les frais de déplacement relié à la participation à cette formation.

Adoptée.

20-01-014 5.15 PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE EN SERVICES D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy a pris connaissance du guide concernant l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes désirent présenter un projet de mise en place d'une nouvelle entente intermunicipale en services d'ingénierie dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la Municipalité de Villeroy s'engage à participer au projet de nouvelle entente intermunicipale de services d'ingénierie et d'assumer une partie des coûts ;

D'AUTORISER le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

D'AUTORISER la MRC de l'Érable à agir comme organisme responsable du projet.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS

20-01-015 7.1 ENTÉRINER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR LE GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE suite au déplacement du garage municipal, des travaux de rénovation ont dû être effectués sur la structure de celui-ci et à l'extérieur ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ne pouvaient être effectués par le personnel de la Municipalité et qu'elle devait réagir rapidement ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été confiés à l'entreprise « Construction KB Inc. » ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER les travaux de rénovation pour le garage municipal et DE PAYER la facture au montant de 10 550.33 \$, plus taxes si applicables, à l'entreprise « Construction KB Inc. ».

Adoptée.

20-01-016 7.2 ENTÉRINER LES TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ POUR LE GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE suite au déplacement du garage municipal, des travaux en électricité ont dû être effectués ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était entendue de gré à gré avec l'entreprise « Marius Marcoux & Fils Inc. » pour la réalisation des travaux ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER les travaux en électricité pour le garage municipal et DE PAYER la facture au montant de 779.19 \$, plus taxes si applicables, à l'entreprise « Marius Marcoux & Fils Inc. » pour la réalisation de ces travaux.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

20-01-017 10.1 ENTÉRINER LES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET CIRAGE DU PLANCHER DU CHALET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaitait que des travaux de nettoyage, décapage et cirage de plancher soient effectués au Chalet des loisirs avant la période des fêtes ;

CONSIDÉRANT QUE ni la Municipalité ni le concierge ne possède les équipements nécessaires pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était entendue de gré à gré avec l'entreprise « Nettoyage François » pour la réalisation de ces travaux ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER les travaux de nettoyage et de cirage de plancher du Chalet des loisirs et DE PAYER la facture au montant de 425.00 \$ plus taxes si applicables à l'entreprise « Nettoyage François ».

Adoptée.

11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

- M. Éric Chartier, maire
- MRC de l'Érable
 - Comité du Parc régional de la Grande Coulée
 - Agence forestière
 - Aménagement
 - Fonds de développement des territoires
 - Loisirs
 - Comité stratégique agroalimentaire-forêt Érable
 - Fondation de l'Hôpital

- M. Patrice Goupil, conseiller siège 1
- Politique familiale et MADA
 - Politique d'accueil (nouveaux arrivants)
 - FADOQ

- M. Yvan Paquet, conseiller siège 2
- Bâtiments et C.P.E.
 - Corporation de développement économique de Villeroy
 - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- Mme Danielle Vachon, conseillère siège 3
- Aqueduc
 - Service de garde
 - Conseil d'établissement Vivalo

- Mme Roxane Laliberté, conseillère siège 4
- Les Loisirs Festigrouille Inc.
 - Culture

- Mme Mélanie Faucher, conseillère siège 5
- Matières résiduelles et recyclables
 - Comité d'embellissement

- M. Maxime Bédard, conseiller siège 6
- Partenaires 12-18
 - Plan mesure d'urgence
 - Communications

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à poser leurs questions.
Aucune question n'est posée.

20-01-018

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la séance soit levée à 19 h 46.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Éric Chartier
Éric Chartier, maire

Joannie Lamothe
Joannie Lamothe, directrice générale par intérim